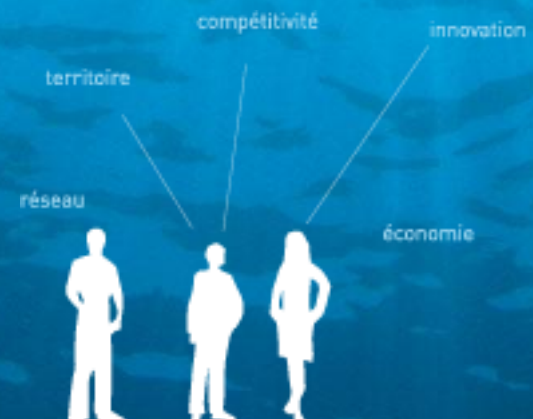




* Pôle Mer Bretagne

Navire du Futur





Un navire économe, propre, sûr et compétitif

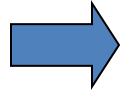
Des projets pour demain et après demain (prospective 2050)

1^{er} enjeu : la compétitivité de la filière navale française (6^e du Monde)

2^e enjeu : la compétitivité des opérations des navires

3^e enjeu : la performance environnementale

4^e enjeu : la sécurité, la sûreté et le confort à bord



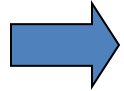
Des verrous à solutionner :

Technologiques :

- réduire la consommation en énergie fossile
- impact environnemental des navires et ACV
- technologies pour la sécurité/sûreté pour les navires et leur équipage
- outils de monitoring et de maintenance adaptative
- amélioration des processus de production

Non Technologiques :

- perte de compétences nationales
- financement des projets d'innovations et de ruptures
- disponibilité de moyens d'essais
- verrous réglementaires, acceptabilité sociétale, appropriation par les équipages

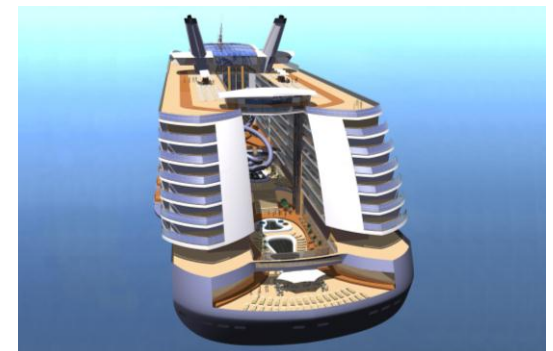
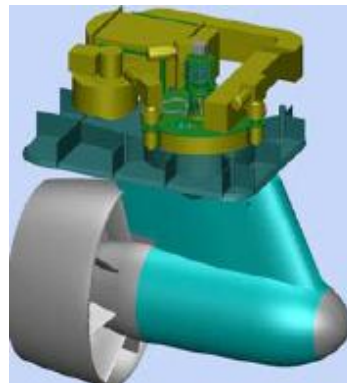


Des domaines technologiques multiples : le navire en tant que système

- éco-conception : ACV, matériaux innovants, maîtrise de l'énergie embarquée, ENR, gestion des déchets, ...
- conception et design : hydrodynamique et aérodynamique, architectures innovantes,
- systèmes de propulsions à haut rendement et/ou économes,
- sécurité active et passive, survivabilité,
- optimisation des équipages, formation des professionnels,
- maintenance prédictive, e_maintenance,
- apports des STIC : réalité virtuelle, réalité augmentée, smart grid ...
- emménagement innovants : ergonomie, fonctionnalité, confort,
- ...

➔ Des démonstrateurs pour valider les innovations

- plates formes de démonstration à terre : simulations numériques, essais en bassin, tests à quai, ...
- navires de démonstration, équipements et sous-systèmes embarqués : proche de l'échelle 1, implication des équipages



* AMI « Navire du futur »

- Publication : 12 juillet 2011
- Clôture : 4 janvier 2012
- Feuille de route rédigée fin juin 2011

- Périmètre : les bateaux et navires qui ont une fonction commerciale de transport maritime ou fluvial, ou une fonction de travail ou une fonction de loisir (plaisance), ainsi que leurs équipements à bord (hors équipements spécifiques des navires de travail).

- Objectif : soutenir les innovations permettant la mise au point de navires économes, propres, sûrs et intelligents, en adéquation avec les attentes des utilisateurs opérationnels

- le soutien de deux types de démonstrateurs : les démonstrateurs technologiques et les démonstrateurs de navires et d'équipements

* Critères de sélection des projets

- Contenu technologique
 - Caractère innovant
 - Pertinence du choix de l'échelle du démonstrateur
- Pertinence stratégique
- Prise en compte des dimensions environnementales (GES et pollution locale notamment)
- Prise en compte des dimensions sociales et sociétales
- Solidité et pertinence du modèle économique proposé
- Crédibilité du consortium

* actions / opportunités

- CORICAN : Conseil d'Orientation de la Recherche et de l'Innovation pour la Construction et les Activités Navales
- Comité stratégique de la filière « navale »
- France Filière Pêche : groupe compétitivité
- Appel à manifestations d'intérêt « Navire du futur » de l'Ademe dans le cadre des Investissements d'Avenir
- Et les projets collaboratifs innovants labellisés par le Pôle Mer Bretagne

* Contacts Pôle Mer Bretagne

- **Patrick Poupon, directeur**
 - Patrick.poupon@pole-mer-bretagne.com
- **Marc Bœuf, commission Naval**
 - Marc.boeuf@pole-mer-bretagne.com
- **Rachel Portal-Sellin, commission Pêche**
 - Rachel.sellin@pole-mer-bretagne.com
- **Yann Dollo, commission Naval**
 - Yann.dollo@pole-mer-bretagne.com

<http://www.pole-mer-bretagne.com>

[http://www2.ademe.fr/servlet/getDoc?cid=96&m=3
&id=78125&p1=1](http://www2.ademe.fr/servlet/getDoc?cid=96&m=3&id=78125&p1=1)